

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Indépendance an LXI : une célé

COMME l'année dernière, lutte contre le coronavirus oblige, les manifestations devraient se dérouler dans le strict respect des mesures barrières.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LE 17 août prochain, le Gabon célébrera le 61^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. En effet, c'est le 17 août 1960 que les fils et filles du Gabon s'étaient vus confier solennellement, devant Dieu et les hommes, les destinées de leur nation après plus d'un siècle de colonisation française. Soixante et un an après, l'heure n'est vraiment pas à la fête et aux réjouissances. La crise économique actuelle, accentuée par la pandémie de coronavirus, fait en sorte que les populations devraient regarder à la dépense pour commémorer cet événement, qui rappelle le combat mené par des dignes et illustres fils du Gabon désireux de voir leur pays s'assumer pleinement et s'élever au sein du concert des nations. C'est dire qu'au-delà de l'analyse rétrospective du chemin parcouru depuis le 17 août 1960, les Gabonais et Gabonaises espèrent vivement une relance de la machine économique et une prise en compte effective de leurs difficultés. D'autant que les promesses du gouvernement en matière de lutte contre le chômage, la vie chère, l'amélioration du système éducatif etc., tardent réellement à se matérialiser.

De fait, le fossé ne cesse de se creuser entre les populations et la classe politique. À tort ou à raison, celles-ci considèrent que les hommes et femmes politiques se servent d'elles et de leurs malheurs comme marchepieds, pour satisfaire uniquement leurs intérêts. Quoi qu'il en soit, comme en 2020, cette année encore, les manifestations devraient se dérouler dans le strict respect des mesures barrières. D'autant plus que le 11 août dernier, le Conseil des ministres a prorogé pour une durée de quarante-cinq (45) jours les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre le Covid-19. Histoire de parer

au mieux à la survenue d'une probable troisième vague. Autant dire une commémoration a minima. Pour preuve, plus de parade culturelle sur le boulevard Triomphal à Libreville ni la traditionnelle retraite aux flambeaux ou le festival "Gabon 9 provinces" (lire par ailleurs) encore moins la phase de décoration de personnalités.

En tout cas, en dehors de la cérémonie de dépôt de gerbe de fleurs au mausolée Léon-Mba par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, le lundi prochain et la tenue le lendemain, au palais du Bord de mer, de la parade militaire, le point d'orgue des manifestations devrait être l'allocution radiotélévisée du président de la République à la Nation, la veille du 17 août. Un événement d'autant plus solennel et majeur que le numéro un gabonais, au-delà de l'état de la nation, devrait indiquer ses grandes orientations. Sans doute qu'il pourrait évoquer et préciser les grandes lignes du regroupement des partis politiques, qu'il appelle de ses vœux. Et dans la foulée de son discours devant les deux Chambres du Parlement réunies en congrès le 25 juin dernier, il devrait réaffirmer les valeurs devant guider l'action publique et consolider notre vivre-ensemble.

Cette allocution du chef de l'État intervient dans un contexte marqué, sur la scène internationale, par un certain nombre de succès diplomatiques pour notre pays. Notamment son élection comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, au Conseil des droits de l'homme de l'Onu, l'inscription du parc national de l'Ivindo au patrimoine mondial de l'Unesco, etc. Avec ceci que le Gabon frappe à la porte du Commonwealth et déploie une offensive diplomatique, sur fond de diversification de partenariats et de consolidation des amitiés traditionnelles. C'est peu dire que la nation tout entière attend l'allocution du chef de l'État.



Comme l'année écoulée, les éléments de la Santé militaire devraient rehausser l'éclat de la parade



LES TEMPS FORTS

<p>LUNDI 16 AOÛT 2021</p> <p>10h00 DÉPÔT D'UNE GERBE DE FLEURS Au Mausolée Léon Mba</p> <p>20h00 MESSAGE À LA NATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</p>	<p>MARDI 17 AOÛT 2021</p> <p>10h00 DÉBUT DU DÉFILÉ MILITAIRE</p> <p>10h20 : Prestation du Prytanée Militaire 10h35 : Aubade de la Compagnie Musique mixte</p>
--	--

© D. Makari MOUSSAVOU

ébration a minima



militaire.

L'obligation de s'adapter au contexte Covid-19

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

SI l'apparition d'une nouvelle vague de cas positifs à la Covid-19 ne contraint pas le gouvernement à corser une nouvelle fois les mesures restrictives prises pour lutter contre la propagation de cette pandémie, il est possible que d'ici à décembre, les activités économiques redeviennent florissantes.

En effet, depuis le dernier allègement desdites mesures, bon nombre d'acteurs économiques peuvent pousser un ouf de soulagement. Épargnés par les contraintes liées au couvre-feu (18 heures lors du confinement total) et à l'exigence systématique de la présentation d'un résultat négatif à la Covid-19. C'est le cas des tenanciers de bars et des restaurateurs. Figurant parmi les sinistrés de la crise économique née de la pandémie, ces derniers avaient vu leur chiffre d'affaires dégringoler. Actuellement ils reprennent peu à peu du souffle. Plusieurs restaurants qui n'ouvraient leurs portes que le soir, reçoivent dé-



Photo : D.R./L'Union

sormais leurs clients en journée. Du côté des tenanciers des bars qui n'avaient pas cessé de lancer des appels à l'aide à l'endroit du gouvernement, plusieurs avaient décidé de transformer leur bar en petit restaurant pour continuer à fonctionner lorsque l'interdiction d'ouvrir pesait sur les débits de boissons.

Par ailleurs, dans ce contexte Covid-19, le-commerce a gagné du terrain au cours du premier semestre 2021. Sur les réseaux

sociaux, les commerces en ligne se multiplient. De plus en plus de Gabonais achètent vêtements, chaussures, meubles, téléphones, appareils électroniques, produits cosmétiques et bien d'autres objets via internet. Sur Facebook et WhatsApp, des plateformes servant de vitrines sont mises en exergue pour vendre et livrer à domicile. Ce secteur en pleine progression emploie beaucoup de jeunes et semble avoir un avenir prometteur dans notre pays.

Le coronavirus toujours en toile de fond

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

ON aurait bien aimé que ce 17 août 2021 soit festif. Avec en présentiel le public applaudir le passage de nos Forces de défense et de sécurité défilant en habits d'apparat devant la tribune officielle. Mais, à cause du coronavirus, la fête de l'indépendance connaîtra, pour la deuxième année consécutive une célébration sobre. Cette nouvelle commémoration, sous le signe du coronavirus, rappelle aussi que c'est la seconde fois que le gouvernement, à la veille d'un 17-Août, proroge l'état d'urgence.

En effet, le 14 août 2020, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, avait signé l'ordonnance N° 00000008/PR/2020 portant prorogation des mesures de prévention, de lutte et de riposte contre le Covid-19. À travers ce document, ces éléments restaient en vigueur pour 45 jours supplémentaires. Comme vient de le faire encore l'Exécutif le 11 août dernier. Mais les comparaisons s'arrêtent là car, la situation n'est pas celle de l'an passé. Au 11 du mois en cours, on relève que seulement 3 provinces ont enregistré 42 nouveaux cas positifs. Soit l'Estuaire (34 nouveaux cas positifs), le Moyen-Ogooué (2 nouveaux cas

positifs) et l'Ogooué-Maritime (6 nouveaux cas positifs). D'autre part, 6 personnes sont hospitalisées dont deux en réanimation pour détresse respiratoire.

Or, le 14 août 2020, le Copil avait enregistré 148 nouveaux cas positifs répartis entre l'Estuaire (51 nouvelles contaminations), le Haut-Ogooué (8 nouveaux cas positifs) et l'Ogooué-Maritime (89 nouvelles contaminations). Et 29 personnes étaient hospitalisées à ce moment-là.

La grande différence, entre août 2020 et août 2021 est que la campagne de vaccination est bien lancée. 70 961 personnes ont reçu leur vaccin contre le Covid-19.



Photo : JOE MANIANGA/L'Union